

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

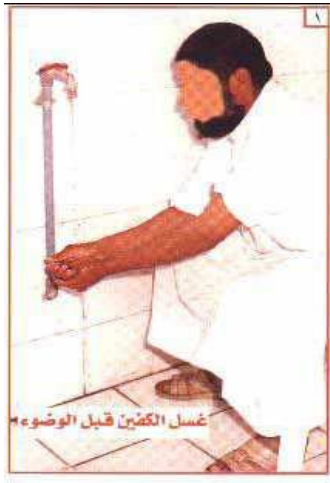
Le Wudhu' pour la Prière

Etapes de l'Wudhu' (Ablutions)

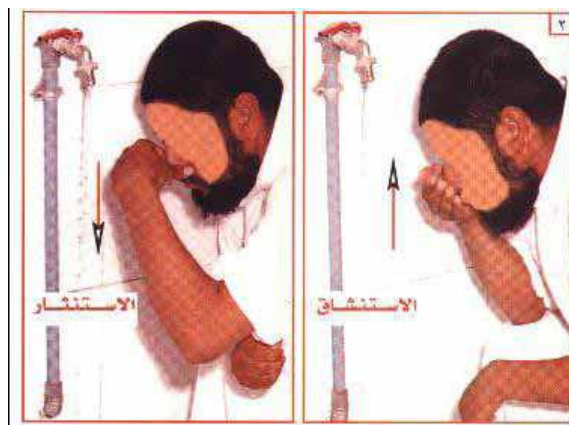
1- Intention : L'intention est au niveau du cœur. Prononcer l'intention est une innovation (bid'ah).

2- Récitation de la Basmallah (Dire : Bismillaah avant de commencer l'wudhu')

3- Laver les mains trois fois :



4- Al-Madhmadhah (Se gargariser : se rincer la bouche en faisant circuler l'eau dans celle-ci) avec une poignée d'eau et aspirer en même temps par le nez, trois fois.



Aspiration de l'eau par les narines et la faire pénétrer dans les parties profondes du nez (flèche vers le haut) (Istinshaaq), puis l'expulser (Istinthaar)

4- Laver le visage trois fois :



Limites du visage (face et profil)

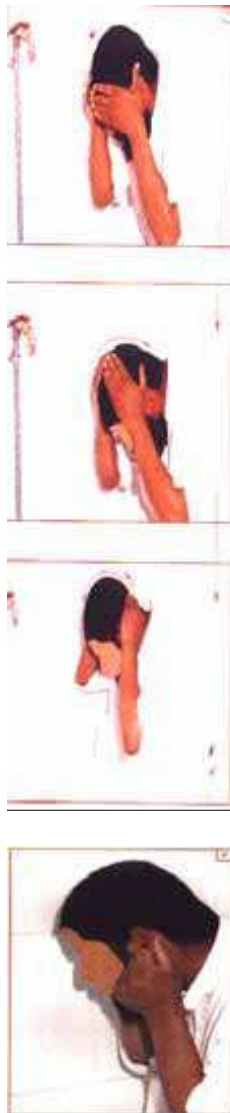


Takhleelul-lihyah
(Le passage de l'eau à travers la barbe
avec les doigts est un acte sunnah)

5- Laver les avant-bras jusqu'aux coudes (en incluant le coude), trois fois, en commençant par le droit.



6- Essuyage de la tête et des oreilles, une fois :



Essuyage de la tête en passant les mains humides de l'avant vers l'arrière – en commençant par l'avant de la tête et en essuyant avec les mains jusqu'à la nuque puis les ramener à leur position originale à l'avant. Ensuite, essayer l'intérieur des oreilles avec les index et l'arrière avec les pouces

7- Laver les pieds et les chevilles, trois fois, en commençant par le pied droit :



Lavage du pied et de la cheville (gauche) et essuyage des espaces entre les doigts et/ou les orteils (Takhleelul As-Saabi')

8- Récitation de la Shahaadah (Attestation de foi) après l'accomplissement de l'Wudhu'

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ
*Ash-hadu an la illaaha illallaah wa ash-hadu anna
Muhammadan 'abduhu wa rasooluh.*

J'atteste qu'il n'y a de pas vrai dieu digne d'adoration excepté Allah, et j'atteste que Muhammad est Son esclave et Messenger.

9- L'ordre de l'Wudhu' doit suivre celui décrit au-dessus.

10- Laver chaque partie directement après la précédente sans laisser le temps à la partie précédente de sécher.

11- Menstruations, souillure sexuelle (Janaabah) nécessitent l'accomplissement d'un Ghusl complet (bain rituel).

Les invalidateurs de l'Wudhu'

- 1- Ce qui sort par les deux voies naturelles (se rendre aux lieux d'aisance ou émettre un gaz).
- 2- Sommeil profond, folie, perte de conscience, ou intoxication.
- 3- Toucher aux parties intimes sans barrière (peau contre peau).
- 4- Activité sexuelle entraînant l'émission de fluide prostatique ou de semence.
- 5- Manger de la viande de chameau.
- 6- Apostasie.

Il n'est pas nécessaire au musulman qui a invalidé son Wudhu' de laver les parties intimes sauf si cette invalidation est due à l'émission d'urine, la défécation, l'excrétion de fluide prostatique (qui nécessite le lavage des testicules et du pénis)

Remerciements

Les figures d'illustration proviennent de : <http://islam.groub.com/modules/w-s-group/>.